

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 25 mai 2023

Convocation du :	17 mai 2023
Date d'affichage :	17 mai 2023
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	14
Votants :	18

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2023/05/50 (nomenclature 5.4)

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - AUBRY Isabelle - CHATTARD-GISSEROT Thibault - MAUJARRET Marie-Madeleine - THERIN Emmanuel - GUILLOU-COROUGE Françoise - POISSON François - LE BRIS Isabelle - QUEMARD Bertrand - MORIN Sabine - BOQUEHO Stéphanie - AUBRY Charlène - RUEN Pauline.

Absents excusés : COISY Thierry, LE CHANU Fabienne, LE BUHAN Erwan, GUILLEMOT Sébastien, LE FUR Corentin, REPERANT Thibault, HELLARD Hugo.

Procuration :

COISY Thierry à CARRO Nicolas

LE CHANU Fabienne à AUBRY Charlène

LE FUR Corentin à QUEMARD Bertrand

REPERANT Thibault à HAMON Jean-Paul

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Madame Marie-Madeleine MAUJARRET

Objet : Compte-rendu des délégations au Maire.

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal des décisions exercées par délégation de l'organe délibérant, en vertu de la délibération DEL 2021/12/62 :

Fixation des reprises d'alignement**ALIGNEMENTS au 09/05/2023**

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Adresse terrain</i>	<i>Décision</i>
2023-02-04	03/02/23	1 rue du Bourg Jugné	Alignement existant à conserver
2023-02-05	16/02/23	3 Placis Cure Bourse	Alignement existant à conserver
2023-02-06	16/02/23	7 rue de la Barrière	Alignement existant à conserver
2023-02-07	16/02/23	2 rue Brohée	Alignement existant à conserver
2023-03-08	10/03/23	7 rue des Marettes	Alignement existant à conserver
2023-03-09	16/03/23	15Bis-17 rue Rochonen	Alignement existant à conserver
2023-03-10	29/03/23	4 rue au Blé	Alignement existant à conserver
2023-04-11	04/05/23	7 Avenue du General de Gaulle	Alignement existant à conserver
2023-04-12	13/04/23	2 rue Ste Anne	Alignement existant à conserver
2023-04-13	20/04/23	20 rue Maréchal Leclerc	Alignement existant à conserver
2023-04-14	21/04/23	3 chemin du vivier	Alignement existant à conserver

Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire

DIA au 09/05/2023

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Adresse terrain</i>	<i>Décision</i>
04	03/02/23	1 rue du Bourg Jugné	Non préemption
05	16/02/23	3 Placis Cure Bourse	Non préemption
06	16/02/23	7 rue de la Barrière	Non préemption
07	16/02/23	2 rue Brohée	Non préemption
08	16/02/23	15Bis-17 rue Rochonen	Non préemption
09	22/03/23	7 rue des Marettes	Non préemption
10	29/03/23	4 rue au Blé	Non préemption
11	05/04/23	7 Avenue du General de Gaulle	Non préemption
12	13/04/23	2 rue Ste Anne	Non préemption
13	20/04/23	20 rue Maréchal Leclerc	Non préemption
14	21/04/23	3 chemin du vivier	Non préemption
15	27/04/23	7 avenue du Général de Gaulle	Non préemption

Pour expédition certifiée conforme.

M. Le Maire

Nicolas CARRO

